

Sous-diaconat et seconds ordres mineurs 2021 à Ecône (vidéo)

Publié le 18 mars 2021

1 minutes

Séminaire d'Ecône

Les seconds ordres mineurs et le sous-diaconat sont conférés durant la messe qui est célébrée dans l'église du Cœur Immaculé de Marie, le samedi 20 mars 2021 à 9h30.

Source : [Site du Séminaire Saint-Pie X à Ecône](#)